



## Revue Géographique de l'Est

vol. 50 / 3-4 | 2010

Firmes, géopolitique et territoires - vol. 2

---

### Introduction : firmes et territoires

Mark Bailoni, Sylvie Daviet, Michel Deshaies, Simon Edelblutte, Jacques Fache, Marie-France Gaunard Anderson, Frédéric Leriche, Yann Richard et Stéphane Rosière

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rge/3163>

ISSN : 2108-6478

#### Éditeur

Association des géographes de l'Est

#### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2010

ISSN : 0035-3213

#### Référence électronique

Mark Bailoni, Sylvie Daviet, Michel Deshaies, Simon Edelblutte, Jacques Fache, Marie-France Gaunard Anderson, Frédéric Leriche, Yann Richard et Stéphane Rosière, « Introduction : firmes et territoires », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 50 / 3-4 | 2010, mis en ligne le 04 novembre 2011, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rge/3163>

---

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

Tous droits réservés

---

# Introduction : firmes et territoires

Mark Bailoni, Sylvie Daviet, Michel Deshaies, Simon Edelblutte, Jacques Fache, Marie-France Gaunard Anderson, Frédéric Leriche, Yann Richard et Stéphane Rosière

---

- 1 Les communications réunies dans ce numéro de la RGE sont issues du colloque « firmes, géopolitique et territoire » organisé les 10 et 11 septembre 2010 à la Maison des Sciences de l'Homme de l'université de Nancy 2. Un ensemble de communications portant sur « les firmes acteurs géopolitiques » ont été publiées dans le numéro 1-2/2010 de la *Revue Géographique de l'Est* ainsi que dans un numéro de la revue *L'Espace Politique*. Ce colloque organisé pour la première fois par les commissions de *géographie politique et industrie et emploi* du CNFG a donné lieu à 35 communications de chercheurs français et étrangers permettant de réfléchir et de proposer une image objectivée de la place qu'occupent les firmes en tant qu'acteurs géopolitiques. Ce numéro rassemble neuf de ces communications ayant plus particulièrement pour thème l'influence qu'exercent les firmes sur les territoires.
- 2 Les firmes entretiennent des liens de nature et d'importance très variables avec les territoires où elles sont implantées. Elles sont depuis longtemps des acteurs importants et parfois même essentiels de l'aménagement. Certains territoires portent profondément l'empreinte de leur présence, surtout lorsque celle-ci s'est inscrite dans la durée et sans concurrence avec d'autres activités. Elles peuvent alors avoir créé tout un système, un réseau d'infrastructures organisé autour de l'usine, comme cela est classique dans les vieux bassins industriels organisés par des firmes paternalistes.
- 3 La « mondialisation » a entraîné le bouleversement du système industriel traditionnel avec l'importance croissante des firmes dites « transnationales » (Dollfus, 1997 ; Carroué, 2002) qui en sont les acteurs les plus caractéristiques et ont entraîné un changement d'échelle des rapports entre firmes et territoires. Elles exercent ainsi une influence considérable sur la géographie des échanges et de la production dans la mesure où leurs décisions d'implantation ou de délocalisation d'activités économiques, dans leur recherche permanente d'avantages compétitifs, peuvent modifier rapidement la

répartition et l'importance de la création de richesse. Les firmes jouent ainsi un rôle multiscalair et leur action peut être analysée autant à petite échelle qu'à grande échelle.

- 4 Elles jouent un rôle important, mais inégal, dans le fonctionnement et l'aménagement des territoires. L'arrivée des grandes compagnies industrielles et minières a en effet brutalement transformé les équilibres politiques et économiques des territoires concernés. La création de nombreux emplois, l'arrivée de nouveaux habitants ou les migrations de travail que génère la nouvelle implantation, sa desserte même, rendent nécessaire la réalisation ou le réaménagement des infrastructures. Suivant les cas, la construction de ces infrastructures peut être en partie prise en charge par la firme ou, au contraire, entièrement par la puissance publique et peut constituer un élément important dans la négociation à l'origine de l'implantation de la firme.
- 5 Le départ des firmes industrielles entraîne d'autres bouleversements géopolitiques considérables dans des régions économiquement trop spécialisées, en créant de nouveaux enjeux entre acteurs locaux pour la reconversion des sites, en provoquant à l'échelle nationale, voire internationale, une nouvelle forme de rivalités entre les territoires industriels pour attirer de nouvelles activités (concurrence entre La Rochelle et Sarreguemines pour attirer l'usine *Smart*, concurrence entre le Pays de Galles, l'Ecosse et le Nord-Est anglais pour attirer une usine *LG*, etc.), ou en déclenchant des contrecoups sociaux.
- 6 Les décisions d'implantation ou, au contraire, de fermeture de nouvelles usines automobiles ou sidérurgiques, ont des conséquences d'autant plus lourdes pour les territoires concernés qu'ils sont dépendants d'activités peu diversifiées. Ce fut la situation de la plupart des bassins houillers en Europe, longtemps trop exclusivement dépendants de l'extraction charbonnière et de la sidérurgie contrôlées par un petit nombre de firmes. Le cas extrême est celui de territoires souvent périphériques, comme dans le Grand Nord canadien, le désert australien, ou une partie de l'Ouest américain, qui sont totalement dépendants de la compagnie qui en exploite les ressources énergétiques.
- 7 Le rôle des firmes sur les territoires peut donc être envisagé à des échelles temporelles et spatiales très différentes. De la ville-usine à la région, l'inscription territoriale des firmes et leur empreinte dans l'organisation de l'espace dépendent aussi fortement de la durée de leur présence. Là encore, les situations sont très variées entre le territoire berceau d'une firme qui s'y est durablement enracinée et le territoire accueillant l'implantation éphémère d'une firme à la recherche d'opportunités et d'avantages comparatifs, parfois brutalement remis en cause par les effets de la mondialisation.
- 8 C'est cette longue histoire des liens entre les firmes et les territoires locaux des communes qu'évoque **Simon Edelblutte** en montrant comment les industriels, dès le XIX<sup>e</sup> s., se sont investis dans la politique locale et ont pratiqué le paternalisme afin de créer autour de l'usine un cadre favorable au développement de leur activité. Ils ont alors assumé des tâches relevant de l'aménagement du territoire, en bâtissant des infrastructures destinées à l'accueil, au logement et plus largement à la vie quotidienne de leurs ouvriers. Cette action s'est aussi étendue à la politique locale en modifiant la carte des communes.
- 9 Si l'on cherche à illustrer le lien très fort et ancien qui peut exister entre une firme et un territoire local, il est difficile de trouver un meilleur exemple que celui de la firme *Michelin* à Clermont-Ferrand, analysé par **Thomas Zanetti**. En étudiant comment se définissent et évoluent au cours du temps les rapports de pouvoir entre la firme

multinationale et les instances publiques locales, l'auteur montre les différents visages que prend l'influence de *Michelin* sur la structuration de l'espace urbain clermontois. De la création d'un espace spécifique au sein de la ville, à la participation de la firme au renouvellement urbain, *Michelin* a constamment influencé l'action publique et, malgré son essor international, a renforcé ses liens avec le territoire clermontois.

- 10 C'est au contraire une greffe étonnante que nous présente **Colette Renard-Grandmontagne** avec l'exemple de l'implantation du nouvel avionneur *Sky Aircraft* sur l'ancienne base de l'OTAN à Chambley en Lorraine. Il s'agit en l'occurrence d'un projet de haute technologie implanté de manière atypique, au cœur de l'espace rural d'une région où cette activité est entièrement nouvelle. Si la Région Lorraine et la firme *Sky Aircraft* ont des intérêts partagés dans ce projet, la réussite de celui-ci est encore incertaine, faute d'une prise en compte suffisante de facteurs immatériels, comme l'existence d'un milieu propre à l'accueil d'activités innovantes.
- 11 Le projet de cluster « mécatronique » de Mohammedia (Maroc) étudié par **Jean-Luc Piermay** fait bien aussi figure de greffe décidée « d'en haut », dans le cadre du Programme Émergence de croissance de l'industrie marocaine. Produit d'une double stratégie d'attraction des IDE et d'intégration de nouvelles élites dans les réseaux d'allégeance au pouvoir, ce projet échappe largement aux acteurs locaux tenus à l'écart. L'enjeu pour le pouvoir est d'implanter localement une nouvelle catégorie d'acteurs économiques permettant une diversification des activités de ce territoire marqué par les industries traditionnelles.
- 12 Le rôle des firmes transnationales sur les territoires est devenu souvent essentiel, comme l'illustre de façon exemplaire la stratégie d'implantation d'*IKEA* étudiée par Jonathan **Musereau** et **Solène Gaudin**. Les nouvelles implantations commerciales d'enseignes aussi emblématiques sont en effet susceptibles de jouer un rôle moteur en tant que relais de croissance. Mais ce rôle est inégal en fonction des caractéristiques des territoires et la stratégie de la firme doit s'y adapter. L'accueil d'un *IKEA* est une véritable promotion pour les territoires en quête de requalification qui espèrent ainsi renforcer leur attractivité. Dans les territoires plus « centraux », il faut résoudre les problèmes générés par l'insertion spatiale du magasin. Aussi l'implantation de magasins *IKEA* répond-elle à une rencontre entre intérêts économiques croisés, la reconnaissance métropolitaine d'un système régional et l'appui d'un projet politique local.
- 13 Les pays anciennement collectivisés présentent justement de nombreux territoires en quête de requalification et de reconversion consécutive à la transition économique. Dans ce processus, les firmes transnationales qui ont investi massivement dans ces pays jouent un rôle majeur. Ce sont précisément les transformations d'un de ces territoires qu'étudie **Anaïs Le Thiec** à travers la restructuration de l'ancien combinat automobile *Dacia* par *Renault*. En rupture avec la situation qui existait à l'époque communiste, la modernisation du système de production par l'entreprise transnationale a eu des effets polarisants sur le territoire en concentrant employés et sous-traitants autour des villes de Pitești et de Mioveni.
- 14 À une échelle plus large, **Daniel Ricard** étudie les effets des investissements des firmes industrielles occidentales de la laiterie sur les territoires polonais, tchèques et slovaques. Les firmes occidentales qui contrôlent plus de la moitié de la collecte du lait ont rationalisé et modernisé la production. Ces changements n'ont toutefois pas bouleversé l'organisation des territoires, dans la mesure où les entreprises françaises, allemandes ou

néerlandaises se sont appuyées sur les héritages d'une production laitière organisée qu'il a fallu essentiellement adapter au nouveau système économique en le rendant plus efficace. Contrairement à ce que l'on a pu observer dans d'autres secteurs, cette conquête de l'Est par les industriels laitiers occidentaux n'a cependant pas entraîné de délocalisation.

- 15 En Amérique latine, où les ressources minières jouent un rôle clé dans la production de richesse, les firmes étudiées par **Anne-Laure Amilhat Szary** ont influencé le façonnement de l'espace, particulièrement dans les confins arides du nord du Chili, qui ont en grande partie été modelés en fonction des besoins de cette économie. Les firmes minières construisent des stratégies de prise de position dans les mécanismes de gouvernance territoriale des lieux où elles investissent. Cela se traduit par une perte plus globale de souveraineté qui peut se lire à travers l'intervention des acteurs privés dans la gestion des frontières internationales et des enjeux environnementaux. Dans ce domaine, les acteurs privés prennent de vitesse les acteurs publics et obligent ces derniers à innover avec eux.
- 16 Par contre, dans le secteur des biocarburants qui s'est fortement développé au Brésil et en Argentine, **Martine Droulers** et **Silvina Carrizzo** montrent bien le rôle décisif des États et des politiques publiques qui ont lancé les programmes de production. Mais les filières se sont développées sous l'impulsion à la fois d'entrepreneurs locaux et de grandes entreprises nationales ou transnationales. Des réseaux se constituent entre producteurs agricoles, industriels et instituts de recherche publics, conduisant localement à l'émergence de nouvelles organisations territoriales du type « districts industriels ». Fortement critiquée pour son impact environnemental résultant de la monoculture à grande échelle, la filière des biocarburants s'avère cependant comme un secteur d'innovation technique, au caractère novateur sur le plan de l'écologie industrielle dont on espère qu'il soit aussi social. La filière des biocarburants joue ainsi un rôle croissant dans la recomposition des territoires où elle s'est développée.
- 17 Qu'elles soient anciennement enracinées, ou nouvellement arrivées sur les territoires, le rôle des firmes ne peut en tout cas plus être négligé pour comprendre le fonctionnement et l'évolution économique d'espaces que les acteurs politiques ne peuvent que partiellement influencer. À travers leur stratégie et leurs décisions d'implantation ou de retrait, elles jouent un rôle souvent décisif dans la dynamique et la recomposition des territoires.

---

## AUTEURS

### MARK BAILONI

Maître de conférences à Nancy-université, mark.bailoni@univ-nancy2.fr

**SYLVIE DAVIET**

Professeure à l'Université d'Aix-Marseille, UMR TELEMME, Présidente de la commission Industries et emplois du CNFG, Sylvie.Daviet@univ-provence.fr

**MICHEL DESHAIES**

Professeur à Nancy-université, directeur du CERPA et directeur scientifique de la RGE, michel.deshaies@univ-nancy2.fr

**SIMON EDELBLUTTE**

Maître de conférences à Nancy-université, simon.edelblutte@univ-nancy2.fr

**JACQUES FACHE**

Professeur à l'université d'Angers, secrétaire de la commission Industries et emplois du CNFG, jacques.fache@univ-angers.fr

**MARIE-FRANCE GAUNARD ANDERSON**

Maître de conférences à l'université de Metz, gaunard@univ-metz.fr

**FRÉDÉRIC LERICHE**

Professeur à l'Université Versailles Saint Quentin-en-Yvelines (UVSQ), UFR des Sciences Sociales / CEMOTEV, frederic.leriche@uvsq.fr

**YANN RICHARD**

Professeur à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR 7533 LADYSS, membre du comité de rédaction de la revue L'Espace Politique <http://espacepolitique.revues.org>, yrichard@univ-paris1.fr

**STÉPHANE ROSIÈRE**

Professeur à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, Laboratoire Habiter - EA.2076, Directeur de Publication de la revue en ligne L'Espace Politique <http://espacepolitique.revues.org>, Président de la commission de géographie politique et géopolitique du CNFG, Membre du Comité de direction de la Commission de géographie politique de l'IGU/UGI [stephane.rosiere@univ-reims.fr](mailto:stephane.rosiere@univ-reims.fr)